

TOUR DE LA RELÈVE DESJARDINS
24 et 25 juillet 2010

COMMUNIQUÉ # 4

Avertissement à tous les coureurs,

Je ne pose aucun geste dangereux volontairement sous peine de mise hors-course dans les cas suivants (entre autres) :

Je dévie brusquement de ma ligne ;

Je suis en tête de peloton, et je zigzague pour empêcher les autres de me dépasser ;

Le collègue des commissaires.